

CONTACT

Coopérative Immobilière de Saint-
Pierre et Miquelon

Tél : 41 03 40

cispm@cheznoo.net

cispm.fr

58 Rue Maréchal Foch
BP 1025 – 97500
Saint-Pierre



A L'ÉPOQUE

Retour en 1949, alors que l'archipel fait face à une crise du logement sans précédent. La sphère politique locale et l'État réfléchissent ensemble aux solutions: des habitations à *Loyers Bon Marché* ? Impossible selon les statuts de l'archipel. Une initiative entièrement rattachée aux mairies ou au Territoire ? Trop lourd. Finalement, ce sera une institution spécialement dédiée : Privée, elle peut prêter plus facilement aux futurs propriétaires. Coopérative, elle rassemble la population et inscrit l'Intérêt Général dans son ADN, d'ailleurs consacré depuis 70 ans par des Statuts toujours d'actualité !

NOS VALEURS

Le fonctionnement coopératif

La CISPM s'est construite autour, pour et avec ses membres coopérateurs, qui en constituent la force et l'originalité. Son fonctionnement et ses statuts garantissent la prise de décision collective et l'intérêt supérieur des habitants de l'archipel. Les actions n'autorisent qu'une voix par détenteur, l'ensemble des bénéfices de la CISPM sont réintégrés dans ses réserves. Plus encore, les membres du Conseil d'Administration sont élus parmi l'Assemblée des Coopérateurs, pour les représenter au mieux et piloter, près du terrain, la CISPM.

CISPM
T4 2020

FOCUS

Une gouvernance qui fait force

Dès sa création, la Gouvernance de la CISPM s'est construite autour de 3 piliers d'importance :

- (i) **Son pilotage opérationnel**, autour d'une équipe dédiée : c'est la gestion au quotidien de la CISPM, l'accompagnement des coopérateurs et l'application des nombreuses normes en vigueur.
- (ii) **Son pilotage Stratégique**, confié à un Conseil d'Administration pour impulser les grands chantiers CISPM, accompagne et contrôle la gestion opérationnelle de la Coopérative et octroie les crédits.
- (iii) **Son assemblée de Coopérateurs**, consultée pour les prises de décisions importantes et évolutions majeures et à laquelle le CA et la direction réfèrent en dernier lieu.

La Coopérative, véritable laboratoire social de gouvernance collective, aura vu s'impliquer, dans ses équipes son CA ou ses Coopérateurs, des générations d'habitants de l'archipel !

L'ACTU

La CISPM a procédé, lors de son Assemblée Générale extraordinaire du 10 septembre 2020, à la refonte de ses Statuts légaux, chantier entamé depuis plusieurs mois dans le cadre de la mise en action de son **Plan d'Orientation Stratégique 2018-2021**.

Fruit des échanges entre l'équipe de la CISPM, les administrateurs et le conseil juridique de la Coopérative, ces nouveaux Statuts, sans déroger au principe fondamental du fonctionnement coopératif au service de l'intérêt général, facilitent l'action d'un Conseil d'Administration resserré et plus efficace.

Et afin de continuer à accompagner les emprunteurs dans leurs projets immobiliers, la CISPM est entrée dans une nouvelle phase de discussion en vue de son refinancement avec **l'Agence Française de Développement**, partenaire institutionnel de longue date de la Coopérative !